



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **VOLS DE MOTONEIGES ET QUADS : PROPRIÉTAIRES, SOYEZ RESPONSABLES**



UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de sécurité aux motoneigistes et aux quadistes en cette saison hivernale.

Afin de prévenir les vols de véhicules de loisir, les policiers vous invitent à adopter les mesures suivantes:

- **Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance et ne dissimulez jamais le double de la clé à quelque endroit sur le véhicule;**
- Évitez de laisser votre motoneige ou votre quad sans surveillance;
- De préférence, gardez votre véhicule récréatif dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible, bien éclairé et surveillé;
- Enchaînez votre véhicule récréatif à un objet fixe et utilisez des dispositifs antivols à l'épreuve des coupe-boulons;
- Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre véhicule récréatif sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification ultérieure sera plus facile et la revente plus difficile;
- Lors de ventes sur un site Internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Convenez d'un endroit sécuritaire, qui peut être un endroit autre que le lieu de votre domicile, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur Internet;
- Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins;
- Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez, en premier lieu, le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque;
- Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310-4141 ou \*4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

La Sûreté du Québec invite donc les propriétaires de ce type de véhicules à être vigilants et rappelle aux citoyens que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications et de la prévention  
Sûreté du Québec  
Région Mauricie-Lanaudière  
819 379-7195  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)